

Je suis PARENT

- Mon enfant n'est pas motivé-e pour l'école...il/elle a des difficultés scolaires, décroche, a du mal à s'adapter au collège. Que faire ?
- Les enseignant(e)s m'encouragent à faire évaluer les capacités de mon enfant : qu'est-ce qu'un bilan ? Quelles conséquences pour mon enfant ?
- Mon enfant est en situation de handicap, il/elle a besoin d'aménagements particuliers...Quelles démarches ?
- Il/elle n'a pas de projet : est-ce grave ? Il/elle a beaucoup d'idées et n'arrive pas à choisir. Projet rêvé/projet réalisable : quelles

Je suis ELEVE

- J'aimerais réfléchir à qui je suis
- J'aimerais discuter de mon orientation, de mes intérêts ...
- J'aimerais savoir ce qui m'est possible de faire après le collège
- J'ai des difficultés scolaires, je ne sais pas comment faire.
- J'ai plein d'idées de métiers, est-ce important de le choisir aujourd'hui ?
- Je n'ai aucune idée d'études ou de secteurs professionnels.
- J'en ai marre de l'école, je m'ennuie
- Je ne me sens pas à l'aise au collège, plus rien ne me motive.

Le rôle du Psychologue de l'éducation nationale, Education, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle

- ▶ Apporter **une aide et une écoute pour que le jeune se sente au mieux dans sa scolarité** (adaptation à la classe de 6^{ème}, difficultés d'apprentissage, dépistage de trouble(s), prévention du décrochage scolaire).
- ▶ **Participer au suivi des élèves en vue de favoriser leur réussite et l'investissement scolaire**, en concertation avec les équipes de l'établissement (professeurs, infirmière, CPE, équipe de direction, assistante sociale scolaire, ...).
- ▶ Proposer à l'élève et/ou à la famille des **entretiens individuels de conseils en orientation scolaire et professionnelle** : accompagner l'élève dans l'élaboration de ses projets, la construction de son parcours d'études à partir de ses centres d'intérêts, compétences et situation personnelle.
- ▶ Effectuer éventuellement des **bilans psychométriques**, à la demande des membres de l'équipe éducative ou de la famille, afin d'évaluer le fonctionnement intellectuel et cognitif pour des élèves rencontrant d'importantes difficultés scolaires, en situation de handicap ou en risque de rupture scolaire. Ce bilan peut permettre de donner un éclairage à la famille et à l'équipe éducative (avec l'accord de la famille). Il peut également vous être demandé dans le cadre d'aménagements de la scolarité (troubles des apprentissages-PAP, dossier MDPH-PPS) ou d'une éventuelle réorientation en enseignement adapté (SEGPA) et spécialisé (ULIS).

Ce que le/la psychologue chargé(e) de l'orientation ne fait pas : thérapie, soin, pédagogie.

Vous vous posez des questions...

Venez me rencontrer
au collège ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

Permanences au collège

Les mardis de 14h à 17h et les mercredis de 8h30 à 12h30

Accueil sur rendez-vous (ce sont les enseignants, et notamment les professeurs principaux, qui inscrivent les demandes de RDV) : votre enfant peut venir seul(e) ou vous pouvez l'accompagner.

Permanences au CIO

Une équipe de 12 Psy EN évolue au CIO pour vous accueillir avec ou sans RDV

Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

Heures d'ouverture : 9h-12h / 13h30-17h excepté le mercredi 9h-17h30

En période de vacances scolaires : 9h-12h30 / 13h30-17h du lundi au vendredi

Emmanuelle GUAIS

Les lundis de 13h30 à 17h & les vendredis de 9h à 12h

Emmanuelle.guais@ac-poitiers.fr

Autres établissements d'intervention : LPO Kyoto & LEGT du Bois d'Amour

Les Psychologues de l'Éducation Nationale

(Psy-EN 2nd degré)

Spécialité

Education, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle

Depuis la rentrée 2017, les psychologues scolaires et les conseillers d'orientation psychologues sont réunis dans le corps unique des psychologues de l'éducation nationale, tout en gardant leur spécialité 1^{er} ou 2nd degré.

Centre d'Information et d'Orientation

21 boulevard du Grand Cerf

86000 POITIERS

05 16 52 69 68

cio-poitiers@ac-poitiers.fr

Service public gratuit